

FICHE IDENTITE ASSOCIATION A.P.F. POUR MDPH

Nom :
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE



Date de création de l'association :

26 avril 1933
reconnue d'utilité publique : 24 mars 1945

Publics ciblés :

Personnes en situation de handicap moteur, quelque soit l'origine du handicap, à l'exception du handicap lié à l'âge.

Pour la Délégation et le SAVS : Département de la Haute-Garonne

Pour le Service Aide Humaine : agglomération toulousaine

Missions :

L'APF est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF en Haute-Garonne, c'est :

- Un Conseil Départemental :

Met en œuvre les orientations politiques nationales de l'Associations des Paralysés de France et définit les orientations politiques départementales

Représentante Départementale : Marie DESPOUY

Représentante Départementale suppléante : Magalie DEJEAN

- Une Délégation Départementale

Dans le cadre du projet associatif « Acteur et citoyen », à l'échelon du département, la délégation a pour missions essentielles :

- L'accueil et le soutien actif des personnes. en situation de handicap moteur et de leurs familles,
- La défense des droits des personnes en situation de handicap moteur et de leur famille ainsi que la lutte contre les discriminations
- La lutte contre l'isolement
- La mise en place d'actions pour la participation aux débats de société

► Coordonnées

60, chemin du Commandant Joël Le Goff - 31100 TOULOUSE

Tel. 05.34.50.85.50 - Fax 05.34.50.85.52

e-mail : dd.31@apf.asso.fr

Un Le Service Aide Humaine

- Le Service Auxiliaire de Vie : est un service prestataire agréé dont les Auxiliaires de Vie interviennent auprès des personnes en situation de handicap moteur pour les actes essentiels de la vie quotidienne. Le Service fonctionne de 6 H à 23H, 365 jours par an sur le secteur de Toulouse et sa périphérie.
- Le Service Mandataire a pour mission de soutenir la personne handicapée dans sa fonction d'employeur.

► Coordonnées :

60, chemin du Commandant Joël Le Goff 31100 Toulouse
Tél : 05 34 51 69 95 / Fax : 05 34 50.85.52
e-mail sav.toulouse@apf.asso.fr

- Un Service d'Accompagnement à La Vie Sociale

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), a été créé le 1^{er} avril 2007, pour une capacité de 150 places, réservées à un public :

- ✓ résidant en Haute-Garonne,
- ✓ atteint de déficience motrice et,
- ✓ demandant une aide dans le développement ou le maintien de l'autonomie à domicile ou la réalisation de projets.

Il intervient sur orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (garantie de l'information, la participation et les droits des usagers).

Le S.A.V.S. contribue à la réalisation des projets de vie des personnes en situation de handicap moteur, au cas par cas. Son rôle est de soutenir, coordonner et faciliter l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité, aider chacun à être citoyen à part entière. Les interventions des 9 professionnels ont principalement lieu au domicile des usagers.

Ils accompagnent les personnes et leur entourage, dans l'acquisition, la restauration, ou le maintien d'une vie plus autonome.

Ce travail d'accompagnement pluridisciplinaire se fait en partenariat avec les réseaux et professionnels de santé, les opérateurs de l'insertion professionnelle, de l'éducation et de la formation, les organismes bailleurs, les administrations et organismes de financement, les services sociaux, les associations sportives, culturelles ou de loisirs, etc.

► Coordonnées

62, chemin du Commandant Joël Le Goff 31100 Toulouse
Tél : 05 34 51 69 90 / Fax : 05 34 51 69 91
Courriel : savs.toulouse@apf.asso.fr
Direction : Sophie BRUNEAU

- Un foyer de vie : « Les Cascades à Muret »

Créé en 1980 à l'initiative d'un groupe de parents de l'APF, le foyer de vie « les cascades » accueille 58 résidents, âgés de 18 à 55 ans lors de leur admission, atteints de déficiences motrices qui nécessitent un accompagnement dans les activités de la vie quotidienne, adapté à leur besoin, dans le respect de leur projet de vie.

Le foyer est non seulement un lieu de résidence possible à long terme, mais également un moyen de transition qualitatif pour l'évolution de tous projets personnels de la personne handicapée.

► Coordonnées

boulevard Aristide Briand – B.P. 308
31605 MURET Cedex
Tel : 05.62.11.62.80 – Fax 05.61.51.53.75
e-mail foyer.muret@apf.asso.fr